

# Évaluation périodique du programme de baccalauréat en administration des affaires

Faculté des sciences de l'administration

*Conseil universitaire du 4 décembre 2018*



## **SOMMAIRE DU RAPPORT SYNTHÈSE D'ÉVALUATION**

Le programme de baccalauréat en administration des affaires (B.A.A.) est rattaché à la Faculté des sciences de l'administration (FSA). Il compte 90 crédits ; à la session d'automne 2017, 2 323 étudiants y étaient inscrits.

Le programme fait ici l'objet d'une quatrième évaluation périodique, la dernière évaluation remontant à 2007 (CU-2007-81). L'évaluation institutionnelle a été réalisée à la suite du plus récent processus d'agrément de la Faculté. En effet, en 2016, cette dernière a de nouveau reçu l'agrément de l'European Quality Improvement System (EQUIS) pour une durée de cinq ans. De plus, en 2014, l'agrément de l'Advance Collegiate Schools of Business (AACSB) a été renouvelé pour cinq ans.

Pour les besoins de l'évaluation périodique, le Vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes (VREAE) a consulté divers documents produits dans le cadre des processus d'agrément, a réalisé des consultations auprès des personnes concernées par le programme et a demandé des informations complémentaires à la direction de programme.

Par la suite, le Comité institutionnel d'évaluation des programmes (CIEP) s'est réuni pour analyser l'ensemble de la documentation et pour produire le présent rapport synthèse d'évaluation. Afin de porter un jugement sur le programme, le CIEP s'est référé à la Politique d'évaluation périodique des programmes de formation de l'Université Laval<sup>1</sup>.

Selon les normes d'évaluation établies à partir de la Politique, le CIEP juge que le baccalauréat en administration des affaires est pertinent et de qualité. Le Comité a identifié les principales forces du programme. Par ailleurs, il a formulé des recommandations dans le but de s'assurer que le programme satisfait pleinement aux normes d'évaluation et il a fait des suggestions pour l'améliorer. Conformément à la Politique, le doyen de la FSA devra proposer des moyens pour donner suite aux recommandations et aux suggestions par un plan d'action.

### **PRINCIPALES FORCES**

- La conformité aux critères de qualité de plusieurs associations ou ordres professionnels ;
- L'employabilité des diplômés ;
- Les agréments de l'EQUIS et de l'AACSB ;
- Le nombre élevé d'ententes DEC-BAC et de passerelles ;
- La flexibilité du programme et l'offre de cours à distance ;
- Le nombre élevé d'ententes établies dans le cadre du Profil international ;
- La mise en place d'un processus d'amélioration continue du programme ;
- La compétence, la disponibilité et la diversité des expertises des enseignants ;
- Les mesures de soutien offertes aux étudiants ;
- Les nombreuses activités hors programme ;
- Le dynamisme du comité de programme ;
- Les locaux et les équipements à la disposition des étudiants et des enseignants.

---

1. Source :

[http://www.vre.ulaval.ca/qualite\\_de\\_la\\_formation/evaluation\\_des\\_programmes/politique\\_devaluation\\_periodique/](http://www.vre.ulaval.ca/qualite_de_la_formation/evaluation_des_programmes/politique_devaluation_periodique/)

## **RECOMMANDATIONS**

- R1 Que l'on précise les objectifs du programme afin de mieux refléter le contenu de la formation.
- R2 Que l'on s'assure que la formation permet aux étudiants de devenir des utilisateurs efficaces des technologies de l'information du monde des affaires.

## **SUGGESTIONS**

- S1 Que l'on évalue la pertinence de maintenir des cheminements comportant un faible nombre d'étudiants.
- S2 Que l'on s'assure que la formation permet aux étudiants de développer une perspective d'affaires internationale.
- S3 Que l'on mette davantage en évidence les liens entre le contenu théorique et la pratique.
- S4 Que les enseignants se concertent davantage afin de renforcer la cohérence de la formation.

# Évaluation périodique du programme de

Baccalauréat en administration des affaires

## PLAN D'ACTION DU DOYEN

de la Faculté des sciences de l'administration

soumis au

vice-recteur aux études et aux affaires étudiantes

20 novembre 2018

## 1. Introduction

Comme le prévoit la Politique d'évaluation périodique des programmes de formation de l'Université Laval, le doyen de la Faculté des sciences de l'administration (FSA ULaval) a préparé ce plan d'action afin de donner suite aux recommandations et aux suggestions du Comité institutionnel d'évaluation des programmes (CIEP).

L'amélioration continue de la formation est au cœur des préoccupations du doyen. En effet, le premier objectif de son plan d'action stratégique est de développer et de déployer une offre de formation pertinente et accessible, en lien avec les besoins du milieu et ceux de la population étudiante. La Faculté a pris plusieurs initiatives pour atteindre cet objectif, dont les suivantes :

- *Assurance of Learning* (AoL) : processus qui vise à s'assurer que les activités de formation permettent l'atteinte des objectifs, et ce, grâce à différents types de mesures. Au besoin, des modifications sont apportées dans un contexte d'amélioration continue.
- Politique Socrate : politique d'évaluation et d'amélioration continue de la qualité de la formation qui prévoit l'évaluation de tous les cours par les étudiants, toutes les sessions.
- Distinctions Socrate : prix annuels remis à des enseignants afin de faire de la qualité de l'enseignement une préoccupation commune pour tous ceux qui sont engagés dans la formation et l'encadrement des étudiants. La Faculté revoit actuellement les critères de sélection afin de mieux reconnaître certains enjeux reliés à l'enseignement, notamment la taille des groupes et les formules pédagogiques utilisées.
- Conseil d'avancement de la Faculté des sciences de l'administration (CAF) : comité composé de plusieurs représentants du milieu professionnel, qui a pour mission de contribuer à l'intégration des diplômés au marché du travail et de conseiller le doyen afin que la formation réponde aux besoins de main-d'œuvre qualifiée.
- Communauté de pratique en enseignement de la gestion (CoPEG) : site dans monPortail permettant à tous les enseignants de la Faculté de partager les meilleures pratiques en enseignement et de trouver des solutions aux problèmes rencontrés.
- Technopédagogie : grande place accordée aux technologies dans la formation, qui permettent d'offrir divers modes d'enseignement, rendant ainsi les programmes plus accessibles et plus flexibles pour les étudiants.

## 2. Présentation de la discipline, du programme et des perspectives d'avenir

L'administration des affaires est un domaine vaste, pluridisciplinaire et en constante évolution. La Faculté regroupe cinq départements et une école<sup>1</sup> afin de diversifier son offre de formation et de répondre aux besoins des étudiants, des entreprises et de la société en général :

- Département de finance, assurance et immobilier (finance, ingénierie financière, gestion des risques, assurance, gestion immobilière) ;
- Département de management (ressources humaines, entrepreneuriat, gestion de PME, gestion stratégique, gestion internationale) ;
- Département de marketing (commerce de détail, marketing, marketing numérique) ;

---

1. Dans le présent document, lorsqu'il est question des départements, on réfère également à l'École de comptabilité.

- Département d’opérations et systèmes de décision (gestion des opérations et de la logistique, gestion de la chaîne d’approvisionnement, analytique d’affaires) ;
- Département de systèmes d’information organisationnels (technologies de l’information, gestion des ressources informationnelles, conception/réalisation de systèmes d’information informatisés) ;
- École de comptabilité (comptabilité, audit interne, contrôle et gestion des risques).

Le baccalauréat en administration des affaires (B.A.A.) totalise 90 crédits. Il comprend 15 cours de fondements (45 crédits), dont un cours de synthèse de fin d’études. Ces cours permettent à l’étudiant d’acquérir des connaissances de base en gestion et d’explorer les principaux secteurs de l’administration (comptabilité, finance, management, marketing, opérations et logistique, systèmes et technologies de l’information).

Dès la troisième session, les étudiants doivent choisir une concentration du cheminement spécialisé (36 crédits), en jumeler deux s’ils optent pour le cheminement mixte (18 crédits chacune) ou aller vers le cheminement général qui consiste en un choix de cours (36 crédits) parmi ceux des différentes concentrations du B.A.A., selon leurs intérêts et leurs ambitions (tableau 1).

Tableau I  
Cheminelements offerts au B.A.A.\*

<b>Cheminement spécialisé</b> <i>Une concentration parmi celles-ci :</i>	<b>Cheminement mixte</b> <i>Deux concentrations parmi celles-ci :</i>	<b>Cheminement général</b> <i>Cours au choix parmi toutes les concentrations offertes</i>
Analyse de systèmes pour le secteur financier	Commerce de détail et marketing numérique	
Comptabilité <sup>2</sup>	Comptabilité	
Finance	Entrepreneuriat gestion de PME	
Gestion de la chaîne d’approvisionnement	Finance	
Gestion des ressources humaines	Gestion de projets	
Gestion des risques et assurance	Gestion des ressources humaines	
Gestion des technologies d’affaires	Gestion des risques et assurance	
Gestion internationale	Gestion des systèmes d’information organisationnels	
Gestion urbaine et immobilière	Gestion internationale	
Management	Gestion urbaine et immobilière	
Marketing	Management	
Opérations et logistique	Marketing	
Planification financière	Opérations et logistique	
	Sur mesure (18 crédits au choix)	

\* Cheminelements offerts au moment de l’évaluation périodique (2017-2018).

Finalement, le programme comprend une formation complémentaire (9 crédits) dans un domaine autre que celui de l’administration (cours de langue, de communication, de science politique, etc.).

Les étudiants du B.A.A. peuvent réaliser jusqu’à deux stages en entreprise, crédités et rémunérés. Le programme leur permet aussi de choisir l’un des quatre profils suivants : Développement durable, Distinction, Entrepreneurial et International. Par ailleurs, il est possible pour les étudiants de faire un passage intégré à la maîtrise.

2. Le cheminement spécialisé en comptabilité est fermé aux nouvelles admissions depuis l’automne 2018. Les étudiants sont désormais invités à s’inscrire à la majeure en expertise comptable du B.A.A.

Les diplômés du B.A.A. ont d'excellentes perspectives d'emploi, peu importe leur voie de spécialisation. Dans le cadre de l'enquête La Relance à l'université, menée par le Ministère en 2017, 415 diplômés du B.A.A. de l'Université Laval (promotion 2015) ont été consultés. Les données montrent que 85 % d'entre eux avaient un emploi, 11 % étaient aux études, 1 % étaient à la recherche d'un emploi et 3 % étaient inactifs au moment de l'enquête.

Le programme mène également à des études aux cycles supérieurs, entre autres à la maîtrise en administration des affaires (MBA) ainsi qu'à la maîtrise professionnelle et à la maîtrise recherche en sciences de l'administration.

Les diplômés d'aujourd'hui doivent œuvrer dans un monde de travail en constante évolution. Parmi les secteurs émergents dans le domaine de l'administration, on note l'intelligence artificielle, notamment en finance et en ressources humaines. Certaines tâches prédictives et répétitives étant de plus en plus réalisées par des machines, les diplômés ont à assumer davantage des tâches requérant un travail d'analyse et de réflexion. Les mégadonnées (*big data*) représentent également un secteur émergent d'importance. En permettant l'interprétation de données massives et la réalisation d'analyses prédictives, elles nécessitent la capacité à analyser des situations complexes. Par ailleurs, les diplômés en marketing doivent désormais bien connaître l'impact des différentes technologies (ex. : Internet des objets, réalité virtuelle, *blockchain*) sur les entreprises. Mentionnons aussi que nombreux sont les diplômés en administration qui devront travailler selon une perspective internationale, d'où l'importance de maîtriser la langue anglaise.

L'administration est un domaine pluridisciplinaire, comme le témoignent les différentes concentrations du B.A.A., ainsi que les nombreux certificats et microprogrammes offerts au premier cycle. De plus, les étudiants suivant ces programmes proviennent de domaines très variés. Par le fait même, les diplômés sont appelés, plus que jamais, à travailler dans un contexte de multidisciplinarité.

### **3. Actions proposées pour répondre aux recommandations**

Les actions proposées [A] pour répondre à chacune des recommandations [R] du CIEP sont présentées ci-dessous.

#### **R1 - Que l'on précise les objectifs du programme afin de mieux refléter le contenu de la formation.**

##### **A-1.1 Réviser et actualiser les objectifs du programme**

Depuis plusieurs années, FSA ULaval est agréée par deux organismes internationaux, soit l'*European Quality Improvement System* (EQUIS) et l'*Advance Collegiate Schools of Business* (AACSB). L'AACSB exige que la Faculté mette en place un processus d'*Assurance of Learning* (AoL) pour vérifier si les activités de formation permettent l'atteinte des objectifs. L'organisme d'agrément s'assure notamment que les objectifs s'inscrivent bien dans la mission de la Faculté et reflètent le contenu de la formation. De plus, les objectifs doivent être formulés de sorte que leur atteinte puisse être mesurée de façon fiable et valide.

Dans ce contexte, la Faculté prévoit procéder à la révision et à l'actualisation des objectifs du B.A.A. Un comité sur l'amélioration des objectifs sera mis sur pied. Présidé par la vice-doyenne à l'enseignement et aux affaires étudiantes, ce comité sera composé de la directrice des programmes de premier cycle, d'un représentant de chaque département (un professeur ou un chargé d'enseignement ou de cours) ayant une bonne connaissance du programme, de la responsable des agréments internationaux, de la

coordonnatrice des services pédagogiques ainsi que de trois étudiants inscrits au programme. De plus, le comité demandera le soutien du Bureau de soutien à l'enseignement (BSE).

Une fois les objectifs révisés et actualisés, ils seront présentés au Conseil d'avancement de la Faculté des sciences de l'administration (CAF) afin de s'assurer qu'ils sont en adéquation avec les besoins du milieu professionnel. Les nouveaux objectifs seront ensuite soumis aux diverses instances d'approbation, soit au comité des programmes de premier cycle, à la vice-doyenne à l'enseignement et aux affaires étudiantes, ainsi qu'à la Direction générale des programmes de premier cycle (DGPC). Finalement, ils seront intégrés dans la description officielle du programme sur le site Web institutionnel.

Le tronc commun du B.A.A. sera également revu de sorte que le contenu de la formation permette l'atteinte des objectifs du programme.

*Résultats attendus* : La démarche prévue vise à actualiser les objectifs du programme, tout en répondant aux exigences des organismes d'agrément (EQUIS et AACSB).

## **R2 - Que l'on s'assure que la formation permet aux étudiants de devenir des utilisateurs efficaces des technologies de l'information du monde des affaires.**

### **A-2.1 Identifier les tendances en technologies de l'information**

Les directeurs de département identifieront les technologies de l'information que doivent maîtriser les étudiants du B.A.A., selon les divers cheminements offerts. Le Conseil d'avancement de la Faculté des sciences de l'administration (CAF) ainsi que le comité des programmes de premier cycle seront également consultés à ce sujet.

### **A-2.2 Créer des ateliers à option sur des logiciels**

Une fois la démarche d'identification terminée (A-2.1), des ateliers seront proposés aux étudiants du B.A.A. afin de répondre à des besoins de formation sur des logiciels spécifiques, selon les cheminements offerts (ex. : comptabilité, gestion de projets, marketing). L'inscription à ces ateliers se fera sur une base volontaire. Les dépenses liées à ces ateliers seront assumées par le Fonds d'investissement des étudiants en sciences de l'administration de l'Université Laval (Fonds FIÉSA) et par les départements.

### **A-2.3 Améliorer l'offre de formation en intelligence artificielle**

L'intelligence artificielle étant un secteur émergent dans le domaine de l'administration, la direction facultaire juge important que les étudiants puissent suivre au moins un cours sur le sujet. Elle a déjà proposé à la Faculté des sciences et de génie (FSG) de collaborer dans le but d'offrir un tel cours ; si une collaboration se révèle impossible dans un avenir rapproché, FSA ULaval créera un cours spécifiquement pour ses étudiants. De plus, elle veillera à intégrer du contenu sur le sujet dans des cours déjà existants.

*Résultats attendus* : La formation au B.A.A. permettra aux étudiants de devenir des utilisateurs efficaces des technologies de l'information du monde des affaires.

## 4. Actions proposées pour répondre aux suggestions

Afin de répondre à chacune des suggestions [S] du CIEP, les actions suivantes sont proposées [AS].

### **S1 - Que l'on évalue la pertinence de maintenir des cheminements comportant un faible nombre d'étudiants.**

#### **AS-1.1 Réviser l'offre des cheminements au B.A.A.**

La vice-doyenne à l'enseignement et aux affaires étudiantes a demandé à chaque directeur de département de déposer un plan d'action en vue de trouver des solutions pour les cheminements comportant un faible nombre d'étudiants, pour harmoniser le nom des concentrations de 18 et de 36 crédits portant sur les mêmes sous-disciplines, et pour s'assurer que les contenus des différents cheminements sont suffisamment distincts les uns des autres. L'offre de formation sera ainsi plus claire pour toutes les personnes qui interviennent dans la formation des étudiants ainsi que pour les candidats.

Un comité, composé entre autres de la vice-doyenne et de la directrice des programmes de premier cycle, examinera les plans d'action et s'assurera que les mesures retenues sont mises en place dans les délais prévus. Avec la collaboration de la directrice du Service des communications et du recrutement, le comité évaluera notamment si de nouvelles activités de promotion ou encore des efforts de recrutement accrus pourraient permettre ou non d'augmenter le nombre d'étudiants inscrits dans certains cheminements qui attirent actuellement peu d'étudiants. Par ailleurs, notons que le comité a produit, à l'été 2018, un rapport résumant l'offre de formation dans les programmes similaires offerts dans d'autres universités québécoises, canadiennes et internationales. Ces données seront prises en compte lors de la révision de l'offre des cheminements.

*Résultats attendus* : Cette démarche permettra d'actualiser l'offre de cheminements au B.A.A.

### **S2 - Que l'on s'assure que la formation permet aux étudiants de développer une perspective d'affaires internationale.**

#### **AS-2.1 Améliorer l'offre de formation sur la perspective d'affaires internationale**

La Faculté souhaite créer un cours obligatoire en commerce international. De plus, dans le cadre des travaux du comité sur l'amélioration des objectifs (A-1.1), les directeurs de département seront consultés sur la meilleure façon de mieux couvrir la perspective d'affaires internationale dans des cours déjà existants.

*Résultats attendus* : Ces actions visent à s'assurer que le B.A.A. permet à tous les étudiants de développer une perspective d'affaires internationale.

### **S3 - Que l'on mette davantage en évidence les liens entre le contenu théorique et la pratique.**

#### **AS-3.1 Sensibiliser les enseignants à l'importance de clarifier les liens entre la théorie et la pratique**

Selon les cheminements offerts, le B.A.A. peut mener à des ordres professionnels ou encore à l'obtention de 12 titres professionnels. La formation est donc en adéquation avec les besoins du milieu. De plus, un grand nombre de chargés de cours, ayant une expérience de travail significative, interviennent dans les cours du B.A.A. Plusieurs cours permettent aux étudiants de faire des liens entre le contenu théorique et la pratique, notamment grâce à des études de cas ou encore des travaux portant sur une organisation. Mentionnons également que depuis l'automne 2018, les étudiants du B.A.A. qui souhaitent travailler comme directeur de compte chez Desjardins Entreprises peuvent participer au « Campus Desjardins

Entreprises ». Ils ont ainsi la chance de suivre deux stages rémunérés et crédités, de bénéficier d'un encadrement personnalisé et d'obtenir un poste comme directeur à la fin de leur baccalauréat.

Bien que plusieurs mesures soient déjà en place pour s'assurer que les étudiants sont en mesure de faire des liens avec la pratique, il est néanmoins important que la direction facultaire, avec la collaboration de l'équipe technopédagogique, rappelle aux enseignants l'importance de bien mettre en évidence les liens entre la théorie et la pratique dans le cadre de leurs cours.

*Résultats attendus* : Les actions permettront de s'assurer que les étudiants sont en mesure de faire des liens entre le contenu théorique et la pratique.

#### **S4 - Que les enseignants se concertent davantage afin de renforcer la cohérence de la formation.**

##### **AS-4.1 Concerter les enseignants et favoriser les collaborations entre les enseignants**

Dans le cadre de l'actualisation du programme (A-1.1), les enseignants seront consultés afin de revoir les objectifs et, par conséquent, le tronc commun du B.A.A. Par ailleurs, la direction facultaire s'engage à véhiculer, dès l'automne 2018, la nécessité de renforcer la cohérence de la formation du B.A.A. et de favoriser les collaborations à l'intérieur des départements et entre les départements.

Par exemple, avec la participation des directeurs de département, on vise à mieux distinguer certains cheminements offerts (AS-1.1). Une attention particulière sera aussi portée au processus de création de cours. D'une part, on prendra bien en compte les besoins des programmes et des concentrations dans lesquels les nouveaux cours seront offerts. D'autre part, on s'assurera que les sujets touchant à plusieurs secteurs de l'administration (ex. : intelligence artificielle, perspective internationale) sont abordés de diverses façons dans les cours, afin d'éviter une redondance des contenus.

Précisons que depuis 2017-2018, plusieurs départements ont déjà pris l'initiative de collaborer en vue de réviser ou de créer des cours.

*Résultats attendus* : Ces démarches permettront de consolider et d'augmenter les initiatives au sein de la Faculté pour renforcer la cohérence de la formation.

## 5. Échéancier

N° d'action	Action proposée	Session de réalisation	Responsable
<b>R1 - Que l'on précise les objectifs du programme afin de mieux refléter le contenu de la formation.</b>			
A-1.1	Réviser et actualiser les objectifs du programme	H-2020	Vice-doyenne à l'enseignement et aux affaires étudiantes et directrice des programmes de premier cycle
<b>R2 - Que l'on s'assure que la formation permet aux étudiants de devenir des utilisateurs efficaces des technologies de l'information du monde des affaires.</b>			
A-2.1	Identifier les tendances en technologies de l'information	H-2019	Vice-doyenne à l'enseignement et aux affaires étudiantes
A-2.2	Créer des ateliers à option sur des logiciels	H-2020	Vice-doyenne à l'enseignement et aux affaires étudiantes
A-2.3	Améliorer l'offre de formation en intelligence artificielle	H-2020	Vice-doyenne à l'enseignement et aux affaires étudiantes
<b>S1 - Que l'on évalue la pertinence de maintenir des cheminements comportant un faible nombre d'étudiants.</b>			
AS-1.1	Réviser l'offre des cheminements au B.A.A.	H-2020	Vice-doyenne à l'enseignement et aux affaires étudiantes et directrice des programmes de premier cycle
<b>S2 - Que l'on s'assure que la formation permet aux étudiants de développer une perspective d'affaires internationale.</b>			
AS-2.1	Améliorer l'offre de formation sur la perspective d'affaires internationale	H-2020	Vice-doyenne à l'enseignement et aux affaires étudiantes et directrice des programmes de premier cycle
<b>S3 - Que l'on mette davantage en évidence les liens entre le contenu théorique et la pratique.</b>			
AS-3.1	Sensibiliser les enseignants à l'importance de clarifier les liens entre la théorie et la pratique	A-2019	Vice-doyenne à l'enseignement et aux affaires étudiantes
<b>S4 - Que les enseignants se concertent davantage afin de renforcer la cohérence de la formation.</b>			
AS-4.1	Concertier les enseignants et favoriser les collaborations entre les enseignants	En continu	Vice-doyenne à l'enseignement et aux affaires étudiantes

## **Remerciements**

Le doyen tient à remercier M<sup>me</sup> Margaret Schomaker, vice-doyenne à l'enseignement et aux affaires étudiantes, M<sup>me</sup> Marie-Eve Dufour, directrice du B.A.A., M<sup>me</sup> Julie Villa, adjointe à la vice-doyenne, ainsi que M<sup>me</sup> Stéphanie Dombrowski-Dubé, conseillère à la gestion des études, pour leur excellente collaboration. Le soutien de l'équipe du Vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes, notamment celui de M<sup>me</sup> Annick Jaton, adjointe au vice-recteur, a été grandement apprécié tout au long du processus d'évaluation périodique.

**Michel Gendron**

**Doyen**

**Faculté des sciences de l'administration**